

AFFAIRE N° 45

FOURNITURE D'HORODATEURS EN REMPLACEMENT DES PARCMETRES EXISTANTS

APPROBATION DE L'OPERATION

AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES

Le Secrétaire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Municipalité envisage de poursuivre le programme d'extension des zones à stationnement payant, et de remplacer les parcmètres existants par des horodateurs.

La mise en oeuvre de ce programme nécessite l'acquisition de vingt horodateurs.

Les crédits nécessaires sont prévus au B.P. 1990

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver cette opération ;
- de m'autoriser :
- * à lancer l'appel d'offres correspondant ;
- * à passer un marché avec l'entreprise qui sera retenue par la Commission chargée de l'ouverture des plis, et à prendre toutes mesures de sûreté, notamment la possibilité d'engager les travaux au-delà de la masse initiale, jusqu'à concurrence des crédits inscrits au budget pour cette opération ;
- * en cas de résultat infructueux, à traiter par marché négocié.

AVIS DES COMMISSIONS

Les Commissions TRAVAUX ET APPELS D'OFFRES, FINANCES, et TRANSPORT ET CIRCULATION émettent un avis favorable.

LE MAIRE : Y a-t-il des questions ? Non.

Je mets cette affaire aux voix.

Oppositions ? Non. Abstentions ? Non. Pour ? Ensemble des Conseillers Municipaux présents.

Le rapport est adopté à l'UNANIMITE.

*

*

*